

TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE SOFTBALL QUÉBEC

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE



CATÉGORIE : *Bâtisseurs (bénévoles, administrateurs, médias, commanditaires, corporatifs)*
 Officiel (arbitre et marqueur)
 Joueur
 Entraîneur

MISE EN NOMINATION DE :

<i>Nom :</i>
<i>Prénom :</i>
<i>Adresse :</i>
<i>Téléphone :</i>
<i>Courriel :</i>

MISE EN NOMINATION PAR :

<i>Nom :</i>
<i>Prénom :</i>
<i>Adresse :</i>
<i>Téléphone :</i>
<i>Courriel :</i>

Expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles vous soumettez cette candidature :

****Joindre un curriculum vitae de la personne.
Formulaire à retourner au plus tard le 1^{er} août à :***

**Softball Québec
Chantal Gagnon
cgagnon@softballquebec.com**

TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE SOFTBALL QUÉBEC

12.1 Procédure de sélection et de mise en nomination

OBJECTIFS

- 1 Reconnaître et honorer les personnes qui ont contribué à l'essor du softball au Québec.
- 2 Assurer une meilleure visibilité à Softball Québec, à ses partenaires, à ses membres et au sport.
- 3 Faire découvrir à tous les réalisations d'hier et d'aujourd'hui.
- 4 Inscire ces individus dans l'histoire sportive québécoise.

STRUCTURE

Le président de Softball Québec est responsable du Temple de la renommée du softball québécois.

SÉLECTION DU TEMPLE DE LA RENOMMÉE

Le conseil d'administration considère toutes les candidatures soumises avant le 1er août de chaque année. Aucune obligation d'intronisation n'est prévue annuellement mais un maximum de deux intronisations doit être respecté.

Lors du choix des personnes intronisées, le conseil d'administration devra obtenir le quorum qui consiste en la présence d'un minimum de 4 membres du conseil. En l'absence d'un quorum, une conférence téléphonique avec les membres absents est permise. Le rôle du conseil d'administration est de recevoir les candidatures et d'examiner celles-ci afin de sélectionner les candidats.

S'il y a plus de deux candidats retenus et qui rencontrent toutes les normes, la sélection finale sera effectuée par les membres du conseil d'administration sous forme de vote. Chaque administrateur aura droit à deux votes parmi les candidats en liste.

CONDITIONS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne désirant soumettre une mise en candidature se doit de respecter les critères suivants :

- 1 Prendre connaissance des critères d'admissibilité et s'assurer de la pertinence de la mise en candidature.
- 2 Remplir le formulaire de mise en candidature que vous pouvez vous procurer au bureau provincial de la fédération ou sur le site internet.
- 3 Ajouter des documents, commentaires, faits vécus et autres éléments qui vont appuyer la mise en candidature.
- 4 Soumettre la mise en candidature au bureau provincial avant le 20 septembre de chaque année.

CATÉGORIES

Vous pouvez soumettre une candidature dans les catégories suivantes :

-  Bâtisseur (bénévoles, administrateurs, médias, commanditaires, corporatifs)
-  Officiel (arbitres et marqueur)
-  Joueur, entraîneur

INTRONISATION

Les personnes intronisées au Temple de la renommée de Softball Québec seront honorées lors d'une cérémonie spéciale en leur honneur qui se déroulera lors de la soirée des mérites. L'endroit, l'heure et la date de cette soirée seront fixés par le conseil d'administration à chaque année.

12.2 Critères d'admissibilité

CATÉGORIE	Bâtisseurs
ATTRIBUTS	<ol style="list-style-type: none">1. Un individu (bénévole, administrateur, commanditaire, médias, milieu corporatif) qui a contribué au développement du softball québécois.2. Un individu qui s'est distingué à un niveau provincial, national ou international.3. Un individu qui a engendré un impact provincial au niveau de la structure et de la visibilité du sport.4. Un individu qui a toujours gardé une excellente réputation.
CRITÈRES	<ol style="list-style-type: none">1. Avoir été impliqué sous Softball Québec pour une durée minimale de 10 ans.2. Peut être actif ou inactif dans la sphère concernée
CATÉGORIE	Officiels
ATTRIBUTS	<ol style="list-style-type: none">1. Un arbitre ou un marqueur qui a contribué au développement du softball québécois.2. Un arbitre ou marqueur qui s'est distingué à un niveau national ou international.3. Un individu qui a engendré un impact provincial au niveau de son comité et sur notre sport en général.4. Un individu qui est reconnu pour détenir les qualités suivantes :<ul style="list-style-type: none">- Compétence- Esprit sportif- Respect des règles5. Un individu qui a toujours gardé une excellente réputation.
CRITÈRES	<ol style="list-style-type: none">1. Avoir été impliqué sous Softball Québec pour une durée minimale de 10 ans.2. Peut être actif ou inactif dans la sphère concernée
CATÉGORIE	Joueurs – Entraîneurs
ATTRIBUTS	<ol style="list-style-type: none">1. Un joueur ou un entraîneur qui a contribué au développement du softball québécois.2. Un joueur ou entraîneur qui s'est distingué à un niveau national ou international.3. Un individu qui a engendré un impact provincial au niveau du sport.4. Un individu qui est reconnu pour détenir les qualités suivantes :<ul style="list-style-type: none">- Compétence- Esprit sportif- Respect des règles5. Un individu qui a toujours gardé une excellente réputation.
CRITÈRES	<ol style="list-style-type: none">1. Avoir été impliqué sous Softball Québec pour une durée minimale de 10 ans.2. Peut être actif ou inactif dans la sphère concernée